

REGLEMENT INTERIEUR ALCB RINK HOCKEY

• FORMALITES D'INSCRIPTION et DOCUMENTS A FOURNIR

Certificat médical d'aptitude délivré par le médecin >>> Simple surclassement à faire valider.

Une photo d'identité RECENTE à envoyer scanner.

Un chèque du montant de la licence à l'ordre de l'ALCB Rink-Hockey, ou par virement.

Fiche d'inscription et autorisation parentale signées par les parents pour les mineurs.

Mentions « lu et approuvé » suivie de la signature du licencié et de celle de ses parents pour les mineurs sur la CHARTE et le REGLEMENT INTERIEUR.

Remise du dossier complet avant la date butoir à renvoyer à ...

La signature du licencié et des parents pour les mineurs, est un engagement pour la saison qui doit être honoré.

• ENGAGEMENT DU LICENCIÉ

1. **Respect des encadrants**, coaches, entraîneurs, responsables d'équipe, membres du bureau, arbitres, table de marque, son public, ses sponsors et tous les licenciés du club quels que soient son l'âge, l'origine, etc.
2. **Ponctualité**
3. **Chaque joueur doit venir sur le terrain avec sa propre balle.**
4. **Équipement complet et respect des équipements mis à disposition des licenciés.**
5. **Chaque joueur viendra s'entraîner avec un T-shirt Rouge et un short noir, couleur du club.**
6. En cas d'empêchement physique de la pratique du Rink-Hockey, **fournir un certificat médical d'inaptitude le plus rapidement possible à son Responsable d'équipe.**
7. **Investissement dans la mesure de ses possibilités lors des différentes manifestations impliquant le club.**
8. **Respect de l'organisation du responsable d'équipe** (planning des covoiturages, lavages des maillots, tenue du bar et de la table de marque...).

Tout manquement à la charte et au règlement intérieur du club de Rink-Hockey de Bouguenais entraînera une sanction validée par les membres du bureau.

• ACHAT DU MATERIEL

Respecter les dates pour les commandes groupées.

Joindre le bon de commande rempli avec un chèque à l'ordre de ALCB Rink Hockey.

Les responsables d'équipes doivent faire un état des lieux de l'équipement de leurs joueurs en Septembre, Février et surtout en Avril avant les demi-finales.

• LITIGES

En cas de problème, entre licenciés ou autres, en référer aux membres du bureau afin d'adapter une règle de conduite.

Signature du Licencié
« Lu et approuvé »

Signature du Responsable
de la section Rink-Hockey